

LE CLUB ARDENNE ECOTOURISM

Pour qui ?

Un club Ardenne Ecotourism pour qui ? L'adhésion au Club Ardenne Ecotourism est accessible à **tous les adhérents de la Marque Ardenne** qui souhaitent valoriser leur démarche en faveur du développement durable. Hébergements, musées, animations nature, locations de VTT ou de canoë, parcs, restaurants, etc. toutes les catégories de prestations touristiques sont les bienvenues.

Pour quoi ?

Pour **bénéficier d'un accompagnement personnalisé** ! En devenant membre du Club Ardenne Ecotourism vous bénéficiez de la force d'un réseau, vous échangez des expériences et des bonnes pratiques avec les autres membres du club, vous participez à des éductours pour découvrir les acteurs du tourisme durable en Ardenne. Vous pouvez également profiter gratuitement d'un audit d'éco-gestion de votre activité : consommation d'eau, d'énergie, gestion des déchets et des achats,... tout est passé au crible pour vous proposer une nouvelle façon de penser, un plan d'action pour une gestion plus respectueuse des ressources de la planète et source d'économies pérennes pour votre entreprise.

Pour quels bénéfices ?

Pour **mieux valoriser votre offre, tout simplement** ! Les membres du Club Ardenne Ecotourism bénéficient d'une place à part dans la stratégie de communication de l'Ardenne. Une page dédiée sur le site visitardenne.com, des accueils presse/blogtrips thématiques (journalistes et bloggeurs sont à la recherche d'adresses qualifiées et de membres dont l'engagement est reconnu) ou encore des salons thématiques (Fiets en Wandelbeurs, Tendance Nature à Reims...).

Comment ?

Facile, **l'adhésion est gratuite**. Il suffit de répondre à un certain nombre de critères concernant la qualité de votre accueil ainsi que votre engagement en matière de tourisme durable. Les chargés de mission des projets Ardenne Ecotourism et AGRETA viendront sur place mesurer votre motivation, valider votre adhésion, et vous aider à progresser. Pas de stress ! Outre quelques prérequis, ces critères sont déterminés en fonction du type d'activité touristique que vous proposez (hébergement, restauration, attraction, etc). Et valider 25% des conditions vous donne déjà accès au club !

En résumé, devenir membre du Club Ardenne Ecotourism c'est participer à la reconnaissance de l'Ardenne comme une éco-destination engagée !

LE CLUB ARDENNE ECOTOURISM



Plus d'informations sur www.pro.visitardenne.com
contact : ecotourism@visitardenne.com